

Marque / Modèle

Honda Accord Sedan SPORT TOIT ...

Année
Odomètre indiqué / réel*
2019
154 866 km
Transmission
Traction
traction avant
Moteur
Carburant
4 cyl.
régulier
Numéro de série
Numéro d'inventaire
P9577

ÉQUIPEMENTS

Régulateur de vitesse (intelligent), Air climatisé, Régulateur de vitesse, Miroirs chauffants, Miroirs électriques, Siège électrique conducteur, Servo-direction, Vitres électriques, Démarreur à distance, Volant ajustable, Volant chauffant, Coussin gonflable pour le conducteur, Coussin gonflable pour le passager, Dégivreur arrière, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, Aileron arrière, Peinture deux tons, Sièges baquets, Caméra de recul, Essuie-glaces intermittents à vitesse variable, Serrures de sécurité pour enfant, Régulateur de température, Miroirs signal de courbe intégré, Miroir vanité conducteur, Miroir vanité passager, Miroir vanité conducteur illuminé, Sièges arrière traversables, Coussin gonflable arrière pour la tête, Tapis de sol avant, Système antivol, Freins assistés, Entrée audio auxiliaire, Entrée sans clé, Phares à allumage automatique, Démarrage sans clé, Commandes audio au volant

PRIX DE VENTE
18 977 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public
suivant a été propriétaire ou a loué à
long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée
auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées
au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie
de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le
kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A ☐ 6 mois ou
10 000 km

B ☐ 3 mois ou
5 000 km

C ☐ 1 mois ou
1 700 km

D ☐ Bon fonctionnement
(sujet à 37, 38 L.P.C.)

E ☐ Aucune
garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique
Commentaires

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8599643